

## CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 4 mars 2011

DÉLIBÉRATION N° CG-2011/03/04-**6/04**

---

Commission n° 6 - Affaires Culturelles, Patrimoine et Tourisme  
Rapporteur : WALKER Lionel

---

Commission n° 7 - Finances  
Rapporteur : BALLOT Jacques

---

OBJET : Enrichissement des collections acquises par achat et dons en 2010 du musée départemental Stéphane Mallarmé.

En 2010, le musée départemental Stéphane Mallarmé a poursuivi sa politique d'enrichissement des collections autour de l'oeuvre du poète et ses liens avec la création artistique. Ces acquisitions viendront s'inscrire à l'inventaire du musée, devenant ainsi imprescriptibles et inaliénables.

### LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU les articles L. 441-2 a) et 451-2 du code du patrimoine,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

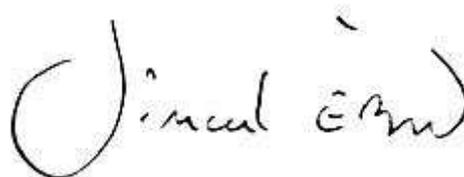
Après en avoir délibéré,

**DECIDE**

d'affecter l'ensemble des acquisitions et des dons effectués au profit de l'enrichissement des collections du musée départemental Stéphane Mallarmé. Les pièces acquises au cours de l'année 2010 seront inscrites à l'inventaire du musée.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ